

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00673

Numéro SIREN : 533 208 682

Nom ou dénomination : 2CBG

Ce dépôt a été enregistré le 23/06/2023 sous le numéro de dépôt 7368

Désignation de l'entreprise		SARL 2CBG		LES ELEPHANTS		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		22 RUE VIEILLE MONNAIE		73000 CHAMBERY				
SIRET		5 3 3 2 0 8 6 8 2 0 0 0 1 3						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		31122022		
				Exercice N-1 clos le		31122021		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	45 000	012		45 000	45 000	
		014	328	016	328			
	Immobilisations corporelles*	028	7 557	030	6 822	735	1 005	
	Immobilisations financières* (1)	040	211	042		211	131	
	Total I (5)	044	53 096	048	7 151		45 946	46 136
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052				
		060	21 186	062		21 186	13 368	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068		070				
		072	5 464	074		5 464	726	
	Valeurs mobilières de placement	080	31 174	082		31 174	31 122	
	Disponibilités	084	180 357	086		180 357	184 256	
	Charges constatées d'avance *	092	816	094		816	1 541	
Total II	096	238 997	098		238 997	231 012		
Total général (I + II)	110	292 093	112	7 151		284 942	277 148	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
				1		2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	8 000	8 000		
	Ecart de réévaluation	124		124				
	Réserve légale	126		126	800	800		
	Réserves réglementées*	130		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131	131	132	208 090	158 327		
	Report à nouveau	134		134				
	Résultat de l'exercice	136		136	22 933	49 763		
	Provisions réglementées	140		140				
Total I	142		142	239 823	216 890			
Provisions pour risques et charges	154		154					
Total II	154		154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	11 123	5 599		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	169	172	33 996	54 659		
Produits constatés d'avance	174		174					
Total III	176		176	45 119	60 258			
Total général (I + II + III)	180		180	284 942	277 148			
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	80		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

CG 43

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SARL 2CBG		Néant <input type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122022		Exercice N-1 clos le 31122021		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210	257 262	255 483	
	Production vendue { biens / services * } dont export et livraisons intracommunautaires	215	214			
		217	218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *		224			
	Subventions d'exploitation reçues		226		18 000	
	Autres produits		230	3	3	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	257 265	273 486
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	121 173	109 197
Variation de stock (marchandises) *			236	(7 818)	3 515	
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
Autres charges externes * : (dont crédit bail - mobilier - immobilier)			242	23 881	18 837	
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243 644	244	644	952	
Rémunérations du personnel *			250	92 182	82 239	
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252			
Dotations aux amortissements *			254	271	583	
Dotations aux provisions			256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }		259	262	4	4	
		260				
Total des charges d'exploitation (II)			264	230 337	215 327	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	26 928	58 159	
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers (III)		280	52	23	
	Produits exceptionnels (IV)		290			
	Charges financières (V)		294			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) / Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347	300		35	
		348				
	Impôts sur les bénéfices *		306	4 047	8 384	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	22 933	49 763	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	22 933	314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	4 047		
	Divers * (dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés)	247	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D))	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987				
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989				
	Bassins d'emploi à dynamiser (art 44 duodecies)	991				
	Investissements outre-mer	344				
Zones de revitalisation rurales (44 quindécies)	138					
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art 44 sexdecies)	992					
Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	993					
Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)						
Dont divers * { Creance due au report en arrière du déficit / Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) / Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) / Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) / Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) }	346					
	643					
	648					
Dont divers * { Déduction exceptionnelle (art 39 decies) / Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) / Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) / Déductions exceptionnelles (art 39 decies F) }	655					
	645					
	649					
	990					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352	26 980	354	
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises IS seulement)		356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat				360	
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		370	26 980	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

CG CB

SARL 2CBG
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 Euros
Les Eléphants
22 Rue Vieille Monnaie
73000 CHAMBERY
RCS : 533208682 RCS CHAMBERY

Mme GARCIN Christel
92 Chemin du Burdet

73190 CHALLES LES EAUX

Lettre remise en main propre en
2 exemplaires contre décharge.

Chambéry,
Le 8 juin 2023

Madame,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée générale ordinaire de notre société se tiendra le jeudi 15 juin 2023 à 14 heures au 22 rue Vieille Monnaie à Chambéry, siège de la SARL, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- quitus à la gérance,
- affectation des résultats,
- conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- questions diverses.

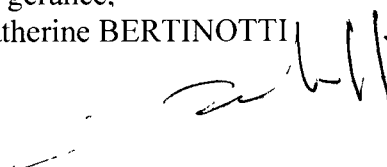
En application des dispositions légales et réglementaires en vigueur, vous trouverez ci-joints :

- les comptes annuels,
- le rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article 50 de la loi.

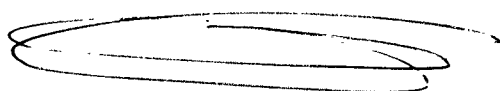
Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Christel GARCIN
Signature précédée
de la mention manuscrite
« reçu en main propre
ce jour contre décharge »

La gérance,
Catherine BERTINOTTI

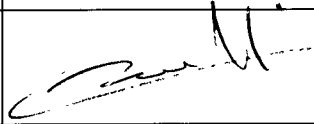
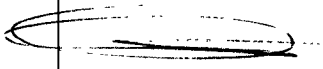


*reçu en main propre.
ce jour contre décharge*

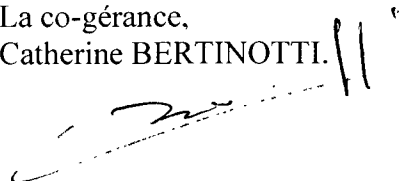


SARL 2CBG
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 €uros
Les Eléphants
22 Rue Vieille Monnaie
73000 CHAMBERY
RCS : 533208682 RCS CHAMBERY

**FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU
JEUDI 14 JUIN 2023**

ASSOCIEES Prénoms, nom, adresse	PARTS	VOIX	MANDATAIRES	SIGNATURES
Mme BERTINOTTI Catherine 1122 Route de St Saturnin 73000 BASSENS	400	400		
Mme GARCIN Christel 92 Chemin du Burdet 73190 CHALLES LES EAUX	400	400		

La gérance certifie exacte la présente feuille de présence, faisant apparaître que l'ensemble des associées sont présentes ou représentées, totalisant 800 parts sociales ayant droit de vote et auxquelles sont attachées 800 voix.

La co-gérance,
Catherine BERTINOTTI. 

SARL 2CBG
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 €uros
Les Eléphants
22 Rue Vieille Monnaie
73000 CHAMBERY
RCS : 533208682 RCS CHAMBERY

**RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS VISEES
PAR L'ARTICLE 50 DE LA LOI DU 24 JUILLET 1966**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Chères associées,

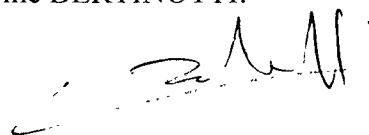
En application des dispositions des articles 50 et suivants de la loi du 24 juillet 1966, nous portons ci-après à votre connaissance les opérations ou conventions visées auxdits articles, intervenues, poursuivies ou exécutées au cours de l'exercice écoulé entre la société et les personnes suivantes :

- La somme de 30 000 € a été allouée à Madame GARCIN Christel, co-gérante à titre de rémunération.
- La somme de 30 000 € a été allouée à Madame BERTINOTTI Catherine, co-gérante à titre de rémunération.
- La société a pris en charge le règlement des cotisations obligatoires et facultatives des co-gérantes pour un montant de 32 182 €.
- Les comptes courants d'associées ne sont pas rémunérés au titre de l'exercice clos le 31/12/2022.

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

Nous vous demandons d'en prendre acte.

La co-gérante,
Catherine BERTINOTTI.



SARL 2CBG
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 €uros
Les Eléphants
22 Rue Vieille Monnaie
73000 CHAMBERY
RCS : 533208682 RCS CHAMBERY

Mme BERTINOTTI Catherine
1122 Route de St Saturnin

73000 BASSENS

Lettre remise en main propre en
2 exemplaires contre décharge.

A Chambéry,
Le 8 juin 2023

Madame,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'assemblée générale ordinaire de notre société se tiendra le jeudi 15 juin 2023 à 14 heures au 22 rue Vieille Monnaie à Chambéry, siège de la SARL, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- quitus à la gérance,
- affectation des résultats,
- conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- questions diverses.

En application des dispositions légales et réglementaires en vigueur, vous trouverez ci-joints :

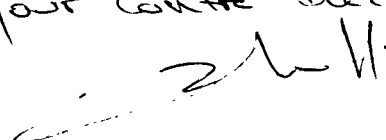
- les comptes annuels,
- le rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article 50 de la loi.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Catherine BERTINOTTI
Signature précédée
de la mention manuscrite
« reçu en main propre
ce jour contre décharge »

La gérance,
Catherine BERTINOTTI



reçu en main propre
ce jour contre décharge


SARL 2CBG
Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 Euros
Les Eléphants
22 Rue Vieille Monnaie
73000 CHAMBERY
RCS : 533208682 RCS CHAMBERY

<p style="text-align: center;">PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU JEUDI 14 JUIN 2023</p>
--

L'an deux mille vingt-deux, et le jeudi 14 juin, à quatorze heures, les associées se sont réunies à Chambéry – 22 rue Vieille Monnaie, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Madame Catherine BERTINOTTI
Représentant QUATRE CENTS parts
en pleine propriété, ci..... 400 parts.
- Madame Christel GARCIN
Représentant QUATRE CENTS parts
en pleine propriété, ci..... 400 parts.

Total des parts présentes ou représentées : 800 parts sur les 800 parts composant le capital social.

Madame Catherine BERTINOTTI préside la séance.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan, et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Questions diverses.

La Présidente donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, les approuvent tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice, soit 22 932,57 Euros, à la distribution de dividendes.

- Distribution de dividendes (montant brut).....	60 000,00 Euros
- Dont résultat de l'année.....	22 932,57 Euros,
- Dont réserves.....	37 067,43 Euros

Cela porte le compte « *μAutres réserves* » à la somme de 171 022,74 Euros.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Madame GARCIN Christel, Madame BERTINOTTI Catherine et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confirme le montant de la rémunération de la gérance défini par l'assemblée générale du mercredi 1^{er} octobre 2014 à savoir :

- Madame Catherine BERTINOTTI co-gérante la somme de30 000 Euros.
L'ensemble des cotisations obligatoires et facultatives ainsi que la CSG RDS sont prises en charges par la société,
- Madame Chistel GARCIN co-gérante la somme de.....30 000 Euros.
L'ensemble des cotisations obligatoires et facultatives ainsi que la CSG RDS sont prises en charges par la société.

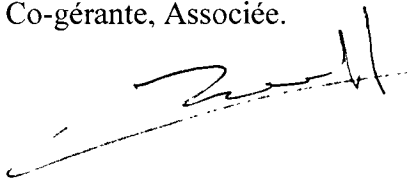
L'assemblée générale précise également que les cotisations sociales obligatoires et facultatives ont été prises en charges par la société.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associées.

Catherine BERTINOTTI
Co-gérante, Associée.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Catherine Bertinotti', written over a horizontal line.

Christel GARCIN
Co-gérante, Associée.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christel Garcin', written over a horizontal line.